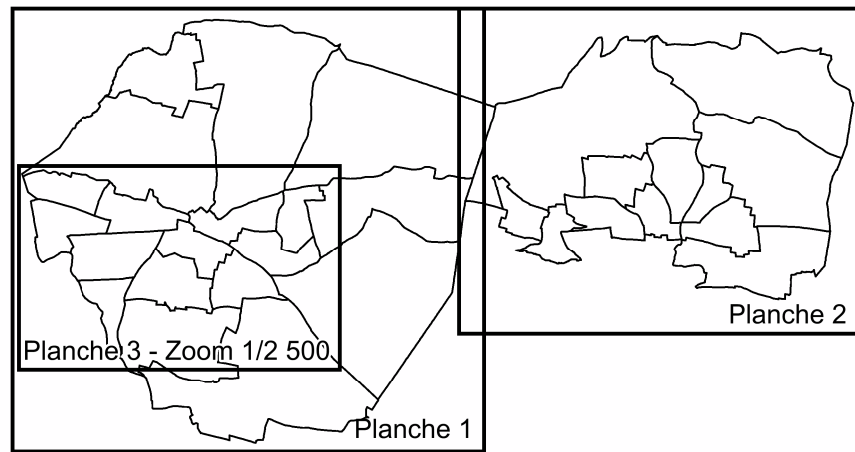


P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Modification n° 2

Commune de Ruy-Montceau



4.2.b. Documents graphiques du règlement

Planche 2 - Secteur Montceau

Echelle 1/5000

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation
de la modification n° 2 du PLU
en date du 26 janvier 2026.

Le Maire,
Denis GRAUD



Ruy-Montceau

LES ZONES ET LES SECTEURS

- Limite de zone
- OA Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

- pi Secteur de protection de captage (périmètre immédiat)
- pr Secteur de protection de captage (périmètre rapproché)
- pe Secteur de protection de captage (périmètre éloigné)

ZONES URBAINES

- Ua** Zone agglomérée dense de Ruy
- Uac** Zone agglomérée dense de Ruy de confortement des commerces
- Uab** Zone agglomérée dense de Montceau
- Ub** Zone d'extension des centres agglomérés
- Uc** Zone urbaine d'extension de faible densité
- Uh** Zone urbaine d'extension de plus faible densité (gestion du bâti existant)
- Ui** Zone d'activités économiques
- Uia** Zone d'activités économiques (constructibilité limitée)

ZONES A URBANISER

- AU** Zone d'urbanisation future
- AUA** Zone d'urbanisation à aménager à vocation principale d'habitat
- AUI** Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'activités économiques

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

- Emplacement réservé (L151-41-1°, 2° et 3° du code de l'urbanisme)
- Numéro de l'opération

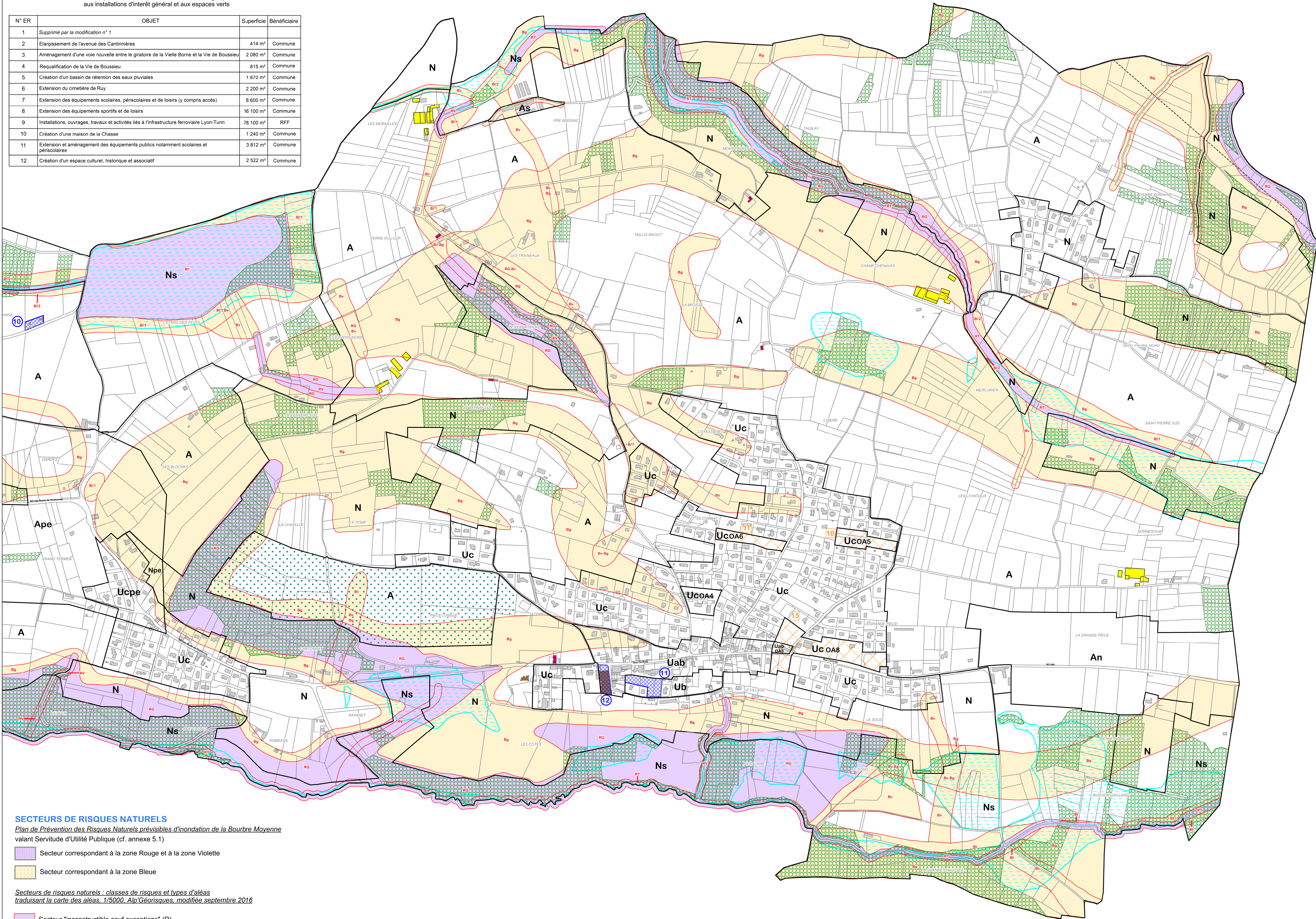
AUTRES SERVITUDES

- Secteur de mixité sociale (L151-15 du code de l'urbanisme)
- Numéro de l'opération
- Secteur réservé pour la réalisation de logements sociaux (L151-41-4° du code de l'urbanisme)
- Numéro de l'opération
- Bâtiment d'intérêt patrimonial (changement de destination)
- Bâtiment d'intérêt patrimonial (changement de destination équipement)
- Élément bâti remarquable du Paysage
- Périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique du projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin
- Espace Boisé Classé
- Zone humide
- Corridor écologique
- Élément Naturel Remarquable du Paysage
- Permis de construire soumis à la démolition du bâtiment

INFORMATIONS

- Bâtiment d'élevage
- Ligne Haute Tension
- Secteur de nuisances sonores liées aux infrastructures de transports terrestres (se référer à l'arrêté préfectoral présenté en pièce annexe du PLU)

N° ER	OBJET	Superficie	Bénéficiaire
1	Supprimé par la modification n° 1		
2	Elargissement de l'avenue des Cantinières	414 m²	Commune
3	Aménagement d'une voie nouvelle entre le gratoire de la Vieille Borne et la Vie de Bousseu	2 080 m²	Commune
4	Requalification de la Vie de Bousseu	815 m²	Commune
5	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales	1 870 m²	Commune
6	Extension du cimetière de Ruy	2 200 m²	Commune
7	Extension des équipements scolaires, périscolaires et de loisirs (y compris accès)	8 600 m²	Commune
8	Extension des équipements sportifs et de loisirs	16 100 m²	Commune
9	Installations, ouvrages, travaux et activités liés à l'infrastructure ferroviaire Lyon-Turin	78 100 m²	RFF
10	Création d'une maison de la Chasse	1 240 m²	Commune
11	Extension et aménagement des équipements publics notamment scolaires et périscolaires	3 812 m²	Commune
12	Création d'un espace culturel, historique et associatif	2 522 m²	Commune



SECTEURS DE RISQUES NATURELS

Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles d'inondation de la Bourbre Moyenne
valant Servitude d'Utilité Publique (cf. annexe 5.1)

- Secteur correspondant à la zone Rouge et à la zone Violette
- Secteur correspondant à la zone Bleue

Secteurs de risques naturels : classes de risques et types d'aléas
traduisant la carte des aléas, 1/5000, Alp Géorisques, modifiée septembre 2016

- Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)
- R1** Risque d'inondation en pied de versant
- RT** Risque de crue des torrents et des ruisseaux torrentiels
- RV** Risque de ravinement et ruissellement sur versant
- RG** Risque de glissement de terrain
- RP** Risque de chute de pierres et de blocs

- Secteur "soumis à des prescriptions spéciales" (B)
- B1** Risque d'inondation en pied de versant
- B2** Risque d'inondation en pied de versant
- Bt** Risque de crue des torrents et des ruisseaux torrentiels (valant B2)
- Bv** Risque de ravinement et ruissellement sur versant (valant Bv1)
- Bg** Risque de glissement de terrain (valant Bg2)
- Bp** Risque de chute de pierres et de blocs (valant Bp1)

SECTEUR DE RISQUES TECHNOLOGIQUES

Risques liés aux canalisations de transport de matières dangereuses

- Canalisation de gaz (DN 100 - PMS 67,7 bar)
- Installation annexe à la canalisation de gaz
- SUP 2 et 3 : 5 mètres
- SUP 2 et 3 : 6 mètres
- SUP 1 : 25 mètres
- SUP 1 : 35 mètres

Exposition au risque de retrait-gonflement des sols argileux
issue de la cartographie du BRGM, échelle 1/50.000ème

Exposition faible

